

JACHÈRES FLEURIES

DEMANDE DE SEMENCE

IDENTIFICATION

Société :

N° d'adhérent :

Nom du représentant :

Adresse :

CP / VILLE :

Téléphone : Mail :

Surface souhaitée
(surface maximum pour
semence gratuite : 1.00 Ha)

Ha

Nombre de
panneaux souhaités

panneau(x)

OBLIGATIONS POUR PRÉTENDRE À DE LA SEMENCE GRATUITE

- Parcelle en bord de route ou chemin passager
- Parcelle sise sur un territoire de chasse
- Semer en bonne condition : sol propre, suffisamment émietté, pas trop sec
- Surface minimum : 0.10 ha et surface maximum : 1.00 ha par demandeur
- Installer le panneau fourni par la Fédération dans la parcelle
- Implanter la même surface en culture destinée à la faune sauvage (non récoltée) : sarrasin, millet, choux, tournesol, sorgho ...
- JOINDRE UNE CARTE AU 1:25000^{ÈME} LOCALISANT L'EMPLACEMENT DE LA FUTURE JACHÈRE

Semence gratuite pour les adhérents au contrat multiservices dans la limite d'un hectare ; payante pour les autres.



**MERCI DE PRENDRE DES PHOTOS DE LA JACHÈRE FLEURIE
(AVEC ET SANS LE PANNEAU) ET LES ENVOYER À MGIRAUD@CHASSE44.FR !**

Vous pourrez retirer les graines à l'assemblée générale le 23 avril 2022. Ensuite, elles seront disponibles au siège de la Fédération.

**A RETOURNER, ACCOMPAGNÉ DE LA CARTE, AVANT LE 3 AVRIL à
FDC 44 – CS 40413 - 44204 NANTES Cédex 2 ou mgiraud@chasse44.fr**

